

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES  
FERBLANTIERS, COUVREURS ET MÉTIERS CONNEXES, SECTION LOCALE 116**  
*selon l'article 8.2 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur  
privé (RLRQ, c. P-39.1)*

L'Association provinciale des ferblantiers, couvreurs et métiers connexes, section locale 116 (ci-après désignée : « l'A.P.F.C. ») vous invite à prendre connaissance de sa politique de confidentialité pour connaître les règles qu'elle applique en matière de protection des renseignements personnels.

La présente politique tient compte des exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (RLRQ, c. P-39.1) et de tout autre loi ou règlement applicable.

Elle vise à vous informer des pratiques mises en place à l'égard des renseignements personnels ou autrement confidentiels.

### **1- Qu'est-ce qu'un renseignement personnel**

Les renseignements personnels sont des renseignements qui concernent une personne physique et qui permettent de l'identifier. À titre d'exemple, la date de naissance, l'adresse personnelle, le numéro d'assurance sociale, le numéro de permis de conduire, le numéro d'assurance maladie et l'âge sont tous des renseignements personnels.

Un renseignement personnel est confidentiel et ne peut pas être communiqué sans l'autorisation de la personne concernée, sauf dans certaines exceptions prévues par la Loi.

### **2- Quels renseignements personnels recueillons-nous?**

L'A.P.F.C. peut recueillir et traiter différents types de renseignements personnels dans le cadre de ses services et, de manière plus générale, de ses activités, y compris :

- des renseignements d'identité, comme un nom ou un prénom;
- des coordonnées de contact, comme un nom, une adresse, une adresse électronique et un numéro de téléphone, carte de compétence;
- des renseignements biographiques comme un titre de poste, le nom d'un employeur;
- des renseignements relatifs au marketing et aux préférences de communication, de même que des renseignements connexes comme des commentaires et des réponses à des sondages;
- des renseignements relatifs à des services, comme des détails concernant des services rendus;
- des renseignements relatifs au recrutement de membres, ou relatifs à une association à laquelle l'A.P.F.C. est affiliée;

## **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES FERBLANTIER, COUVREURS ET MÉTIERS CONNEXES, SECTION LOCALE 116**

*selon l'article 8.2 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur  
privé (RLRQ, c. P-39.1)*

- des renseignements sur l'utilisation du site internet appartenant à l'A.P.F.C. et d'autres renseignements techniques, comme des détails concernant les visites ou des renseignements recueillis au moyen de témoins et d'autres technologies de suivi;
- tout autre renseignement personnel fourni. Veuillez prendre note que si vous nous fournissez des renseignements personnels au sujet d'autres personnes, vous devez vous assurer de les avoir dûment avisées que vous nous fournissez leurs renseignements et d'avoir obtenu leur consentement à une telle communication de renseignements;
- le cas échéant, les preuves du consentement qui nous a été donné (date, heure, moyen), dans des circonstances où un tel consentement est nécessaire pour le traitement des renseignements personnels;

Nous ne recueillons pas sciemment de renseignements auprès d'enfants ou d'autres personnes âgées de moins de 16 ans. Si vous êtes un mineur de moins de 16 ans, veuillez ne pas fournir de renseignements personnels sans le consentement exprès d'un parent ou d'un tuteur. Si vous êtes un parent ou un tuteur et que vous savez que vos enfants ont fourni des renseignements personnels, veuillez contacter l'A.P.F.C.

### **3- Comment sont utilisés les renseignements personnels collectés?**

L'ensemble des renseignements personnels collectés par l'A.P.F.C. le sont dans un souci de défense des intérêts sociaux économiques de ses membres le tout, en conformité des lois et règlements applicables.

Ces renseignements personnels peuvent notamment être utilisés afin de communiquer avec vous, de vous identifier, mais encore, afin de vous mettre en contact avec les ressources internes et externes de l'A.P.F.C. lors d'une prestation de service.

Seuls les employés de l'A.P.F.C. devant traiter vos renseignements personnels dans le cadre de leurs fonctions peuvent accéder à ces données.

Les renseignements personnels recueillis sont conservés pour la durée nécessaire à l'accomplissement du mandat de l'A.P.F.C.

Vous pouvez en tout temps communiquer avec l'A.P.F.C. afin de connaître les renseignements personnels qu'elle détient à votre sujet ainsi que pour mettre à jour ces mêmes renseignements.

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES  
FERBLANTIERS, COUVREURS ET MÉTIERS CONNEXES, SECTION LOCALE 116**  
*selon l'article 8.2 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur  
privé (RLRQ, c. P-39.1)*

**4- Utilisation de fichiers témoins (« cookies »)**

Le site internet de l'A.P.F.C. ne place aucun fichier témoin (aussi appelé « cookie ») permanent dans les disques durs des ordinateurs ou équipements électroniques des visiteurs, mais uniquement un fichier témoin temporaire requis pour améliorer la performance de certaines fonctionnalités du site.

**5- Informations échangées automatiquement**

Lorsque vous accédez au site internet de l'A.P.F.C., votre équipement électronique de même que le serveur du site échangent automatiquement des informations.

Cette communication est nécessaire pour que le serveur transmette un fichier compatible avec l'équipement informatique que vous utilisez. Les informations échangées sont les suivantes :

- le nom du domaine informatique de votre fournisseur d'accès à Internet;
- L'adresse IP de l'appareil électronique utilisé. Il s'agit du numéro unique assigné à votre appareil lorsqu'il est connecté à un réseau Internet;
- le type de navigateur (Explorer, Firefox, etc.) utilisé, de même que le type de système d'exploitation (Windows, Mac OS, etc.) utilisé;
- la date et l'heure de la visite;
- les pages que vous consultez;
- l'adresse du site référent, si vous accédez au site de l'A.P.F.C. à partir d'un autre site.

Ces informations sont conservées et exploitées par l'A.P.F.C. à des fins techniques et statistiques uniquement.

Elles servent notamment à comptabiliser les visites effectuées et leurs nombres, les pages les plus fréquentées, la ou les technologies utilisées par les visiteurs, les sites référents et le pays d'origine des visiteurs.

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES  
FERBLANTIERS, COUVREURS ET MÉTIERS CONNEXES, SECTION LOCALE 116**  
*selon l'article 8.2 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur  
privé (RLRQ, c. P-39.1)*

**6- Renseignements transmis par courriel ou par formulaire**

L'A.P.F.C. s'engage à assurer la protection de l'ensemble des renseignements confidentiels confiés par les visiteurs et les membres de cette dernière.

Toutefois, nous tenons à vous rappeler qu'un courriel envoyé sur le Web n'est pas systématiquement sécurisé; seules le sont les communications ou transactions comportant un système de chiffrement des données.

Si vous communiquez volontairement des renseignements personnels (ou tout autre renseignement confidentiel), par quelque moyen (technologique, par écrit, etc.) que ce soit, nous n'utilisons que l'information requise pour permettre au personnel de l'A.P.F.C. de répondre à votre message, ou pour donner suite à votre demande.

La correspondance électronique est traitée avec les mêmes mesures de confidentialité que les autres documents écrits ou électroniques.

**7- Liens vers d'autres sites internet**

Afin d'assurer un service à ses membres et visiteurs, le site internet de l'A.P.F.C. propose des hyperliens vers d'autres sites.

Les renseignements échangés sur ces sites ne sont pas assujettis à la présente politique de confidentialité, mais à celle du site externe, le cas échéant.

**8- Pour plus d'informations à propos de cette politique...**

Si vous avez des questions concernant cette politique, nous vous invitons à communiquer avec nous en utilisant l'un ou l'autre des modes de communication présentés dans la section [Nous joindre](#).



**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES  
FERBLANTIERS, COUVREURS ET MÉTIERS CONNEXES, SECTION LOCALE 116**  
*selon l'article 8.2 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur  
privé (RLRQ, c. P-39.1)*

**9- Responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements  
personnels**

La personne responsable de l'application de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé est, à ce titre, également chargée de veiller au respect de la présente politique.

Pour formuler des commentaires ou une plainte au sujet du non-respect de cette politique, vous pouvez communiquer avec :

M. Richard Lemelin

Association provinciale des ferblantiers,  
couvreurs et métiers connexes,  
section locale 116

8150, boulevard Métropolitain Est

Suite 355

Montréal (Québec) H1K 1A1

Téléphone : (514) 352-6541

Télécopieur. : (514) 352-6116

